

BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTIONNES—*Suite.*LOI DE LA CONVENTION ENTRE S. M. ET PREST. R. F. (TRAITE FRANCO-CANADIEN—*Suite.*M. G. Campbell—*Suite.*

da aurait dû avoir représentant sur bureau inspection bétail gras—788; admire discours de M. Chisholm sur absinthe—788.

M. T. S. Sproule—Avec abrogation avantage de nos producteurs de bestiaux traité devient inutile—799; l'ère des traités néfaste au Canada—790; arrangement unilatéral avec Grande-Bretagne—790; le ministre de l'Agriculture en Angleterre et réciprocité de faveur—790; Innocents abroad—790; l'ouverture des nouveaux marchés—790; sir Chs Tupper et ses prévisions sur tarif préférentiel envers l'Angleterre—791; dénonciation des traités—791; rupture avec l'Allemagne—791; menaces que comporte traité français—792; le gouvernement n'a rien fait pour faciliter transport de viande gelée—793; négligence annule effet du traité—793; traité ne contient plus rien favorable aux Canadiens—793; vaudrait mieux qu'il fût rejeté—793.

M. A. Haggart—Chambre de commerce de Winnipeg opposée au traité—794; texte résolution—794; négociations demandées avec Allemagne—795.

M. J. W. Edwards—Les libéraux et le libre échange—796; demande protection contre produits américains—796; élévation tarif canadien contre Etats-Unis—796; avec restrictions imposées, jamais commercant de bétail ne fera commerce avec France—797; discours ministre Agriculture accusant cultivateur canadien d'obstination et de routine—798; France a pris ses précautions—798; changement fiscal probable en Angleterre—798.

M. Bickerdike—Canada ne souffrira pas si son commerce de bétail ne prend pas la route de la France—799; échecs successifs—799; jamais nous n'exporterons bétail en France—799.

M. F. D. Monk—A toujours fait bon accueil au traité français—800; n'a pas suivi exemple donné par hon. Laurier en 1893—800; avait alors ameuté ses amis—800; portée première convention avait été exagérée—801; ovation Brodeur—801; promesses faites aux cultivateurs—802; histoire difficulté suisse—803; livres français—803; traité si anodin que devrait être ratifié de suite—803; seul commerce possible, pâte de bois—804; faveur à l'Angleterre et conserves Ozo—804; entente cordiale franco-anglaise—805; traité acceptable comme manifestation sentimentale—805; tant que France et Canada seront protectionnistes pas grands échanges possibles—806; sur le gouvernement retombera responsabilité difficultés avec les Etats-Unis—806; on devrait négocier traités avec tous les pays avec lesquels pouvons développer commerce profitable—806; mode de négociations à échanger—807; inconvénient régime nation plus favorisée—807; deman-

BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTIONNES—*Suite.*LOI DE LA CONVENTION ENTRE S. M. ET PREST. R. F. (TRAITE FRANCO-CANADIEN—*Suite.*M. F. D. Monk—*Suite.*

de si précautions ont été prises lors du renouvellement traité franco-allemand pour éviter exclusion du Canada—808; veut avoir correspondance—808.

Sir W. Laurier—Conséquent à propos traité 1893—808; M. Monk a parlé contre traité 1907 et voté pour—808; importations agricoles de la France—809; importations de bois—809; importance commerce machines agricoles—810; traité très important—810; pas satisfait relations avec l'Allemagne—810; une fois traité français réglé, prêt à s'occuper traités avec autres pays—810; Opposition est adverse aux traités—811.

M. M. S. Schell—Prospérité agricole—811; avantage pour agriculteurs préférence envers Gde-Bretagne—811; la force du sentiment—812; les fabriques d'instruments agricoles d'Ingersoll—812; dénièrement marché anglais—813; heureux d'acheter le meilleur marché possible articles dont a besoin—813; satisfait s'il en vient de France—813.

M. D. Henderson—En dépit existence tarif préférentiel, commercant anglais vend pas meilleur marché aux Canadiens qu'aux autres—814; renchérissement de la vie—814; causé par tarif à double échelle—814; un tarif fixe quantité allant au trésor, l'autre, quantité à payer par acheteur—815; tableau du renchérissement—815; la France n'accorde aucun traitement de faveur à nos cultivateurs—816; leurs articles auront à payer les mêmes droits—816; nous ne pourrions même pas dire si et quand animaux sont gras—816; a voté pour traité l'année dernière, ne peut pas le faire cette année—817; convention faite à la hâte—817; quand droits ont été réduits sur articles fabriqués, ils auraient dû l'être sur matière première—817; exemple des gants—818; admet tourner légèrement vers libre-échangeisme—818; veut droits réduits, si préférables dans l'intérêt du pays—819; opposé à réduction des droits sur vin—819; raisin et vin du Niagara—820.

Hon. Paterson—Il s'est agi d'assurer aux cultivateurs canadiens bonne posture en cas de changements dans tarif français—820; cultivateur canadien jouira de tout bénéfice accordé à ses concurrents—821; avantages industriels—821; machines agricoles—821; M. Edwards et le tarif américain—822; triste compensation offerte aux agriculteurs—822; le fromage—822; la seule façon de servir agriculteur est de ratifier traité et de lui trouver un marché—823; c'est ce que donne le traité—823.

M. G. Taylor—Canada peut expédier aussi bien que les E.-U. viande par transport frigorifique—824.

Motion deuxième lecture mise aux voix—824.

Adoptée par 107 à 33—825.